

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 24 MARS 2016**

**Délibération**  
n° 2016.03.139

**ORU Basseau Grande  
Garenne et ORU  
Champ de Manoeuvre  
- convention relative  
aux modalités de  
participation  
financière de la  
caisse de dépôts et  
consignations en  
matière de crédit  
d'ingénierie pour les  
missions d'OPCU et  
d'Evaluation :  
avenant n°1 et  
renforcement de la  
maîtrise d'ouvrage  
d'ORU**

**LE VINGT QUATRE MARS DEUX MILLE SEIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 mars 2016**

**Secrétaire de séance** : Catherine DEBOEVERE

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir** :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Gérard BRUNETEAU à Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT à Elisabeth LASBUGUES, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Bernadette FAVE à François ELIE, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Stéphane CHAPEAU, Jean-Philippe POUSSET à Joël GUITTON, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET, Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Excusé(s)** :

Isabelle FOSTAN, Véronique DE MAILLARD, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Olivier RIVIERE

**Absent(s)** :

Marie-Hélène PIERRE, Gérard BRUNETEAU, Xavier BONNEFONT, Françoise COUTANT, Bernadette FAVE, Annie MARC, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2016**

**DELIBERATION  
N° 2016.03.139**

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE /  
LOGEMENT PUBLIC ET POLITIQUE DE L'HABITAT

Rapporteur : Monsieur NEBOUT

**ORU BASSEAU GRANDE GARENNE ET ORU CHAMP DE MANOEUVRE - CONVENTION RELATIVE AUX MODALITES DE PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CAISSE DE DEPOTS ET CONSIGNATIONS EN MATIERE DE CREDIT D'INGENIERIE POUR LES MISSIONS D'OPCU ET D'EVALUATION : AVENANT N°1 ET RENFORCEMENT DE LA MAITRISE D'OUVRAGE D'ORU**

La convention ANRU de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême, signée le 23 décembre 2005 et les conventions pluriannuelles de rénovation des sites de Basseau Grande Garenne à Angoulême et Champ de Manœuvre à Soyaux autorisant la mise en place de certaines opérations, ont formalisé les caractéristiques et les conditions d'application du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) porté par GrandAngoulême.

Il convient aujourd'hui d'approuver un avenant n°1 à la convention de participation financière de la Caisse des Dépôts et Consignations en matière de crédits d'ingénierie (missions d'OPCU et d'évaluation des ORU, sous maîtrise d'ouvrage de GrandAngoulême, sur la durée des conventions pluriannuelles de Basseau Grande Garenne et Champ de Manœuvre) approuvée par délibération n°190 du 25 septembre 2008.

Cet avenant modifie :

- l'article 1 portant sur l'objet de la convention afin d'introduire le financement, à hauteur de 12%, du coût total du poste de « Chargé de mission conduite d'opérations de renouvellement urbain », mis à disposition de la ville d'Angoulême. Ce renforcement de maîtrise d'ouvrage est prévu dans la convention de renouvellement urbain de Basseau Grande Garenne, et n'avait jusqu'alors pas fait l'objet d'une convention de participation financière de la Caisse des Dépôts.
- l'article 2 relatif à la durée de la convention afin de prolonger d'un an à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 la validité de l'aide.
- l'article 5 concernant les modalités financières : la CDC réaffecte une partie des crédits initialement réservés à la mission d'évaluation pour la participation au poste de renforcement de maîtrise d'ouvrage des ORU. Cette réaffectation est permise dans la mesure où GrandAngoulême ne pourra pas solliciter la totalité des crédits réservés par la CDC pour la mission d'évaluation car cette étude s'avère moins onéreuse que le montant prévisionnel à partir duquel la CDC avait calculé sa participation financière.

Les autres articles de la convention initiale demeurent inchangés.

Considérant que cette sollicitation est conforme à la maquette financière de l'ANRU,

Vu l'avis favorable de la commission aménagement durable du territoire du 17 février 2016,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 9 mars 2016,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'avenant n°1 à la convention de participation financière de la Caisse des Dépôts et Consignations en matière de crédits d'ingénierie pour les missions d'OPCU, d'évaluation et de renforcement de maîtrise d'ouvrage ORU.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, à signer ledit avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>31 mars 2016</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>31 mars 2016</b>